

HUMEUR: Un sous-ministre pour l'économie numérique

L'histoire de l'informatique française s'est déroulée sous la forme d'un lent désastre industriel qui commence avec les prémises de l'affaire Bull en 1965, qui fut suivi par ceux du 'Plan calcul' et se termine par la privatisation de ladite Compagnie des Machines Bull, qui est depuis lors, bénéficiaire.

La France disposait d'un certain nombre de pôles d'excellence en matière de développement Informatique. Le domaine des bases de données du professeur Abrial, du concept de VM également conçu à l'université de Grenoble, des micro-ordinateurs (Micral, Bull), des ordinateurs de bureau, et de tous les développements conduits par la CII. Tout cela appartient au passé.

Cette succession d'échecs tire, vraisemblablement, son origine dans l'impossibilité pour les différents gouvernements de conduire une politique autre que celle qui consiste à subventionner, à fonds perdus et sans évaluation, des entreprises.

Pour la première fois, le gouvernement Fillon a décidé de créer un secrétariat d'Etat chargé, entre autres missions, du développement de l'économie numérique en la personne d'Eric Besson.

Cette annonce est une bonne nouvelle pour notre profession, qui offre de considérables débouchés professionnels.

C'est une opportunité qui devrait accompagner la réforme de l'Etat et des collectivités territoriales.

La conduite d'une politique industrielle des technologies de l'information ne devrait pas coûter cher, car l'essentiel du travail devrait consister à généraliser des normes publiques. Ces dernières, comme ODA pour l'architecture de documents pour Internet, ont permis de réduire les coûts pour les entreprises et de développer l'innovation.

Enfin, on espère la mise en application d'une loi qui impose la séparation du logiciel et du matériel, et la garantie pour le logiciel de base, et un statut pour le logiciel libre.

(*) Professeur à l'Ecole Centrale de Paris